Solidarités NOUVELLES

<u>a.s.b.l.</u>

RAPPORT D'ACTIVITES 2021







TABLE DES MATIERES

- 1. SOLIDARITÉS NOUVELLES ASBL, C'EST QUOI ? P.2
- 2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 P.3
- 3. ORGANIGRAMME EFFECTIF 2021 P.4
- 4. CADASTRE D'AFFECTATION DU PERSONNEL DU 01-01-2021 AU 31-12-2021 - P.5
- 5. CADASTRE DES MANDATS ET DES REUNIONS EXTERIEURES P.6
- 6. PREAMBULE ... P.7
- 7. EDUCATION PERMANENTE P.8
- 8. PRESENTATION SERVICE INSERTION SOCIALE P.10
- 9. L'ASSOCIATION DE PROMOTION AUX LOGEMENTS P.24
- 10. PRESENTATION DU TRAVAIL DE RUE P.42
- 11. OUVERTURE SUR LA CITÉ P.53
- 12. REMERCIEMENTS P.55

1. SOLIDARITÉS NOUVELLES ASBL, C'EST QUOI ?

Solidarités Nouvelles est une ASBL autonome et pluraliste, subsidiée par la Communauté Française (Association d'Education Permanente) et la Région Wallonne (Association de Promotion du Logement, Service d'Insertion Sociale et Plan de Cohésion Sociale). Elle définit son objet social selon l'article 3 de ses statuts (voir ci-contre).

« L'association a pour but social de promouvoir la citoyenneté critique et responsable de tous. C'est-à-dire, l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, la promotion et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective en privilégiant la participation active et l'expression citoyenne.

Pour ce faire, elle a pour objet social le développement de solidarités actives entre habitants, la recherche des moyens de combattre les exclusions en matière sociale, de santé, économique, juridique et politique, de manière transversale, notamment à partir des problèmes liés au logement et à l'habitat.

En outre, l'association contribue à la mise en œuvre du droit à un logement décent en poursuivant notamment les missions suivantes :

- 1. Favoriser l'intégration sociale dans le logement par la mise à disposition d'un logement décent ;
- 2. Procurer une assistance administrative, technique ou juridique relative au logement prioritairement aux ménages en état de précarité ;
- 3. Mener des projets expérimentaux.

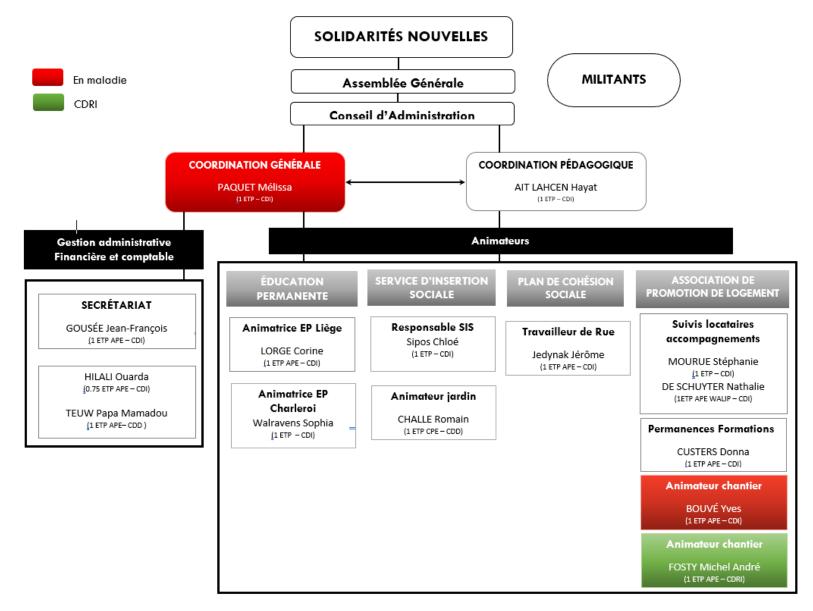
[...] Elle accorde une attention particulière aux personnes vivant des situations d'exclusion et lutte pour que soient assurés à tous les droits nécessaires pour participer pleinement à la vie sociale, vivre une citoyenneté active et devenir acteurs de changement.

Elle travaille à créer les conditions pour permettre à ces personnes de s'informer, se former, s'organiser collectivement, participer à la vie de l'association, débattre, échanger et agir en partenariat avec d'autres, notamment en formulant des interpellations, des revendications et des propositions aux responsables politiques et sociaux. »

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021

| Mandat | NOM | PRENOM |
|-----------------|-------------|-----------------|
| Président | Colon | Michel |
| Secrétaire | La Meir | Karin |
| Trésorier | Six | Christophe |
| Administrateur | Linet | Joseph |
| Administrateur | Herman | Charles |
| Administratrice | Windelinckx | Jeannine-Louise |
| Administratrice | Deruyver | Mariette |
| Administratrice | Curini | Valéria |
| Administratrice | Constantini | Valériana |
| Administrateur | Dandois | Marie Françoise |

3. ORGANIGRAMME EFFECTIF 2021



4. CADASTRE D'AFFECTATION DU PERSONNEL DU 01-01-2021 AU 31-12-2021

| PERSONNEL | FONCTION | MISSIONS | ETP |
|------------------|--|---|------------------|
| A. Hayat | Coordinatrice pédagogique | Gestion journalière de l'association et accompagnement et encadrement des projets | 1 |
| A. Wassima | Animatrice | Service d'insertion sociale | <mark>1</mark> * |
| B. Yves | Animateur chantier | Association de Promotion du Logement | <mark>1</mark> * |
| C. Romain | Animateur jardin | Animation de l'atelier jardin du service d'insertion sociale | 1 |
| C. Donna | Animatrice sociojuridique | Association de Promotion du Logement | 1 |
| D. Julie | Secrétaire | Secrétariat | 1 |
| DB. Nicolas | Animateur | Education Permanente | 1 |
| DS. Nathalie | Animatrice | Association de Promotion du Logement | 1 |
| F. Michel | Animateur chantier | Association de promotion du Logement | 1 |
| G. Jean François | Secrétaire | Secrétariat | <mark>1</mark> * |
| H.Ouarda | Responsable administrative et financière | Gestion administrative et financière | 0,75 |
| J.Jérôme | Animateur | Travail de rue | 1 |
| L. Corine | Animatrice | Education Permanente | 1 |
| M.Stéphanie | Animatrice | Association de Promotion du Logement + Plan de cohésion sociale | 1 |
| P.Mélissa | Coordinatrice | Gestion journalière de l'association, gestion administrative et du personnel | |
| S. Chloé | Animatrice | Service d'insertion sociale | 1 |
| T.Mamadou | Assistant comptable et administratif | Gestion comptable et administrative | 1 |
| W. Sophia | Animatrice | Education Permanente | <mark>1</mark> * |
| | | | 12,75 |

^{*} Le personnel repris en mauve sont soit en cdd ou en contrat de remplacement.

5. CADASTRE DES MANDATS ET DES REUNIONS EXTERIEURES

| ΟÙ ? | MANDAT | QUI |
|---|-------------------------------------|--|
| Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté | AG et CA (1 permanent + 1 militant) | Corine Lorge (+ José Pascal) |
| Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat | AG (1 effectif et 1 suppléant) | Hayat Ait Lahcen effectif Corine Lorge suppléante |
| Réseau Wallon pour l'Accès Durable à l'Energie | AG | Hayat Ait Lahcen |
| Relais Social | CA et AG | Hayat Ait Lahcen |
| Réseau des Associations de Promotion du Logement | AG | Hayat Ait Lahcen |
| Groupe Partenariat Logement | AG et CA | Hayat Ait Lahcen |
| Front Commun SDF | CA | Jédynak Jérome Sophia Walravens |
| Maison pour Association | AG / CA | Hayat Ait Lahcen |

^{*}Ce cadastre comprend les travailleurs malades de longue durée et ceux en contrat de remplacement au cours de l'année

6. PREAMBULE ...

En 2020, la pandémie de la Covid 19 a bouleversé notre quotidien en nous obligeant à réinventer nos vies, nos rapports sociaux et professionnels. Le monde des « invisibles » est tout à coup devenu visible, toutes ces personnes bénévoles qui ont continué à être au service des autres. La solidarité et la débrouille ont été les maîtres-mots ...

Cette année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire et la fatigue généralisée des services et de nos publics. Les frustrations de tous ordres ont impacté les liens entre professionnels mais aussi entre les publics et les professionnels.

A travers ce rapport d'activités, vous lirez que certains de nos services ont clairement tournés au ralenti, notamment notre service d'éducation permanente. Force est de constater qu'il fut difficile de renouer des liens, de parler de mobilisation après une longue période d'arrêt des activités. Notre Service d'Insertion Sociale a lui aussi adapté ses modalités de travail pour se soumettre aux exigences sanitaires en réduisant le nombre de personnes par atelier. Au sein de l'APL, loin de nous la salle d'attente remplie de monde : les rencontres ont été fixées sur rdv, ce qui a entrainé la modification des plages horaires pour répondre à la demande. Notre travail de rue a pu également organiser ses maraudes en collaboration avec des services partenaires et des travailleurs plus que motivés pour aller à la rencontre des personnes en rue.

2021, l'heure du déconfinement... l'ensemble des travailleurs de l'associatif a continué à redoubler d'efforts. C'est toute une équipe, riche de ses collaborations qui a fait preuve de créativité et de détermination pour poursuivre ses engagements au service des autres.

Que ce soit au sein de notre APL, du Sis, de l'EP du travail de rue, les travailleurs de Solidarités Nouvelles ont à cœur de mettre le citoyen au centre de son projet de vie et d'avancer à son rythme.

Nous espérons qu'à travers ce rapport d'activités vous en apprendrez plus de nos réalités de terrain.

7. EDUCATION PERMANENTE

DAL LIÈGE ET CHARLEROI

Les groupes de Dals sont des groupes multiculturels et multigénérationnels. Ils rassemblent des citoyens qui se sentent concernés par le droit au logement et souhaitent le défendre. A ce droit constitutionnel, viennent évidement se greffer tous les droits humains, la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

A Liège, Le Groupe Porteur se réunit, en matinée, le premier mardi de chaque mois à la Barricade. Parfois, selon la nécessité, une seconde réunion s'organise à la Cafétéria Collective Kali. Lors de ces réunions, nous organisons des activités, des actions, des rencontres avec des responsables politiques ou des représentants d'autres services, nous nous informons mutuellement en échangeant sur nos activités respectives et/ou communes.

L'après-midi de ce premier mardi mensuel, ce même Groupe Porteur organise une Assemblée ouverte à tous. Cette permanence offre à toute personne ayant un problème de logement ou en lien avec celui-ci : une écoute, un soutien, un accompagnement, une guidance dans le réseau, une aide juridique. Les problématiques rencontrées sont nombreuses et variées : droits et devoirs locataire propriétaire, récupération et/ou obtention de certains droits, droits et devoirs citoyens, les différents modes d'habitat, le sans-abrisme, etc.

Cette Assemblée est composée de professionnels tels qu'un Conseiller juridique à La Ligue des Droits Humains de Liège, de membres du DAL, de Citoyens participatifs, que ce soit de façon permanente ou occasionnelle, et bien évidemment, de Citoyens demandeurs.





A Charleroi, le groupe se réunit dans les locaux de Solidarités Nouvelles le deuxième lundi du mois. Lors de ces rencontres, nous organisons des activités, des actions, avec des responsables politiques, des représentants d'autres services. Nous nous informons mutuellement en

échangeant sur nos activités respectives et/ou communes. Pour atteindre ces buts, les groupes s'informent, se forment et forment des personnes en demande et/ou en besoin. Cela se concrétise de manières diverses.

Chacun exprime ses besoins, ses envies, ses souhaits et en fonction de cela, nous voyons ensemble comment y répondre au mieux. Nous travaillons souvent en réseau : en nous associant pour une action, en participant à une activité, une commémoration, en soutenant une campagne, en organisant conjointement une animation, une formation, un évènement.





INTERDAL

Cette année, les InterDAL's ont été l'occasion de se réunir avec certains partenaires de l'ensemble du territoire que chaque Dal couvre, afin d'envisager et de préparer des "activités/actions communes". Nous avons échangé sur nos pratiques et modes de fonctionnement respectifs, sur les réalités et les difficultés rencontrées dans nos divers services, sur ce que nous envisageons de réaliser ensemble, ...

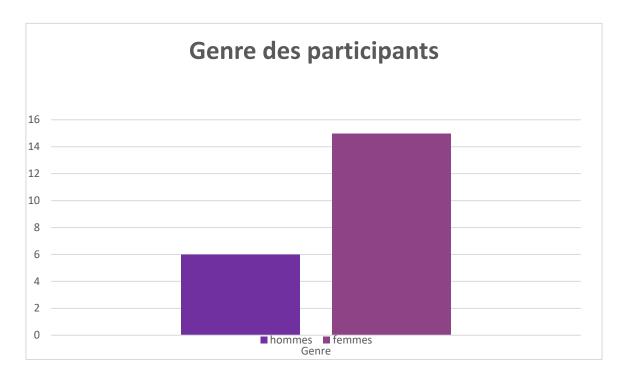
Les échanges d'expériences nous ont permis de mieux cibler les envies et besoins de chacun.

En janvier, nous nous sommes principalement axés sur la Campagne Logement du RWDH (Rassemblement Wallon du Droit à l'Habitat) présentée par David Praile. Nous nous sommes bien évidemment associés à celle-ci. Cette réunion rassemblait notre coordinatrice projet, notre pôle Rue, notre pôle Education Permanente, le "Groupe Animation Basse-Sambre (GABS), le RWDH et quelques militants.

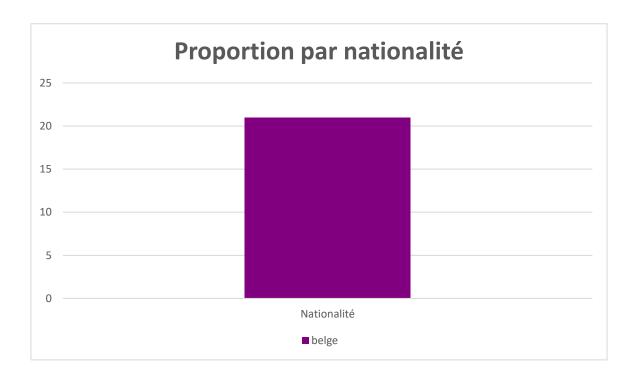
8. PRESENTATION SERVICE INSERTION SOCIALE

8.1. QUELQUES CHIFFRES:

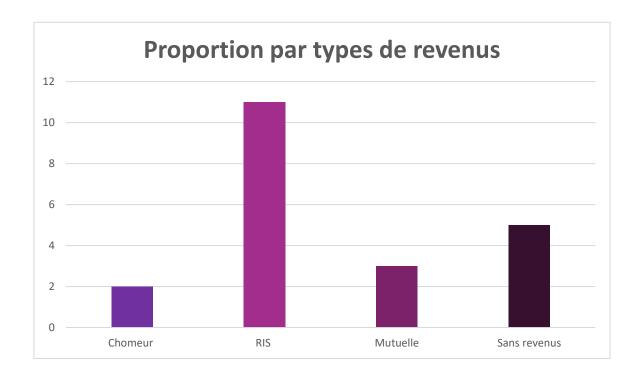
• A partir des relevés statistiques, on peut constater une plus grande proportion du nombre de femmes que d'hommes chez les 21 participants ayant un dossier SIS.



• On peut observer que la totalité des participants sont de nationalité Belge.



• On peut constater qu'une grosse majorité des participants bénéficient du Revenu d'intégration social (RIS), suivi par les personnes sans revenus et ensuite par les allocations de chômag



8.2. LES ATELIERS DU SERVICE D'INSERTION SOCIALE :

Cette année encore, les mesures sanitaires liées à la Covid 19 ont perturbé les activités

L'atelier jardin : a eu lieu 1 fois par semaine à partir de mi-janvier et de nouveau 2 fois par semaine à partir du 20/04/21. (469h).

Les ateliers se sont déroulés les mercredis et vendredis de 9h00 à 16H00 en compagnie de nos participants. Ils peuvent ainsi s'échapper dans un milieu extérieur convivial et proche de la nature. Deux fois par semaine, les participants ont la possibilité de pouvoir quitter la ville pour se rendre à la place du Prieuré à Jumet où se trouve notre « jardin solidaire ».

Du point de vue de l'année écoulée, elle aura eu ses lots de surprises en matière de climat. Un hiver estival et un été automnal. Certaines cultures, à proprement parler, se sont vues ainsi souffrir de ce climat quelque peu désordonné (maladie, manque de chaleur pour la maturation de certains légumes ...). Le climat est maître. Mais de belle récolte pour d'autres.



Dans le respect de la nature et au rythme de chacun, les participants gèrent, entretiennent et créent divers espaces de culture et de plantation. Ils gèrent le poulailler, la gestion du stockage de l'eau, la transformation et répartition des récoltes, la création de nouvelles parcelles, plantent et récoltent tout ce qui est fruits, légumes et fleurs, etc.

Les objectifs opérationnels sont : le respect de l'environnement, le développement durable, la stimulation les 5 sens. Le jardinage constitue une initiation au travail individuel et collectif, il apprend à se responsabiliser, à s'enrichir et à s'épanouir.

Cette année 2021 a été synonyme d'un embellissement général du site de Jumet. Autant en devanture que dans le jardin même. Tout cela avec l'aide des participants qui y ont mis leur grain de sel.

Quelques réalisations :

- Parterre de fleurs en devanture
- Paillage avec feuilles mortes
- Tonte de gazon
- Grand nettoyage du coin feu (tamiser la terre pour la séparer des débris)
- Plantation/semis de diverses plantes
- Aménagement de bordures pour les parcelles (idée d'un de nos participants)
- Récolte des fruits, bulbes et légumes
- Transformation du toit de la Yourte en bac à fleurs ...
- Rénovation « du bateau ». Arbre faisant la voile et les plaques la coque du bateau
- Tuteurage Framboisiers
- Bordure en branches de Saule









L'atelier création : a repris à partir du mois de mai. (99h).

Il se déroule les mardis de 9h30 à 12h30 à la place du Prieuré.

Cet atelier met les participants dans les conditions permettant la mise en évidence de leurs talents et compétences à travers la réalisation de diverses créations.

Le module se propose de libérer leur créativité et leur expression personnelle. Tout cela grâce à la mise en œuvre de matériaux très divers et de plusieurs techniques. Il s'agit de gérer leur sens de la créativité sous différents aspects.

Le processus de réalisation procure la satisfaction et la valorisation de soi, facteur de bienêtre personnel et d'insertion sociale.

Les objectifs opérationnels sont les suivants : savoir se concentrer, acquérir de la patience, aller jusqu'au bout de ce qu'on a commencé, la (re) socialisation via l'échange au sein de groupe, inscrire le participant dans un processus d'insertion sociale.

⇒ La finalité de ces modules est de permettre aux participants de développer des savoirs être et faire afin de s'intégrer davantage dans la société dans la perspective d'une émancipation sociale, individuelle et collective visant un mieux-être qui peut se traduire par le volontariat, l'activité citoyenne, la formation ou l'accès à l'emploi.











L'atelier Bien-être : a repris à partir du mois de mai. (75h)

Cet atelier est devenu plus régulier au vu de son succès. Auparavant, il se déroulait un jeudi sur deux en après-midi. Dorénavant, cet atelier a lieu tous les jeudis matin de 9h30 à 12h.

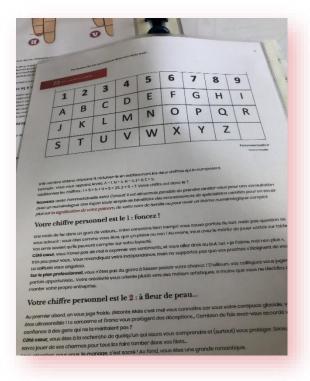
L'atelier bien-être permet à un groupe de personnes en difficulté d'insertion sociale de pouvoir se donner du temps pour elles, un temps de réflexion et d'échanges autour de sujets qui les touchent (comment prendre soin de soi à moindre coût, l'estime de soi, le stress, débat sur le harcèlement scolaire, balade nature, sport, etc.).

Valoriser la créativité, les compétences individuelles dans le but de redonner confiance et d'améliorer la cohésion de groupe.

Les objectifs opérationnels sont les suivants : développer l'estime de soi, permettre l'expression, améliorer la cohésion de groupe, permettre de compléter ses compétences sur les divers thèmes abordés.

Par ailleurs, nous avons eu la chance de participer à un projet subsidié par le CPAS de Charleroi, le but était de promouvoir le bien-être psychologique des usagers. Nous avions un budget pour pouvoir organiser plusieurs ateliers jusqu'au 31 mars 2022. Ceci sera expliqué dans la suite du rapport.







L'atelier Meilleur pâtissier : a repris à partir du mois de mai. (94h).

L'année passée, cet atelier n'a eu lieu qu'une seule fois. Nous pouvons dire que c'est un nouvel atelier pour l'année 2021 qui a eu un franc succès. Celui-ci a lieu tous les jeudis après-midi de 13h à 16h.

Les participants sont très contents de pouvoir apprendre à pâtisser car ils n'en ont pas souvent l'occasion au sein de leur foyer. Ce petit moment leur permet de répondre à leur envie, leur gourmandise.

Les bénéficiaires proposent des recettes qu'ils souhaiteraient apprendre et pouvoir peut-être reproduire chez eux.

Cet atelier permet également aux personnes d'avoir un moment de partage, d'échange, de communication avec le groupe tout en pâtissant et en savourant leur recette tous ensemble.













L'atelier cuisine « vers une alimentation durable » : a repris à partir du mois de mai. (150h).

Cet atelier a lieu tous les lundis de 9h30 à 14h sur le site du Prieuré.

Le service d'insertion sociale accompagne un public précaire qui, pour la plupart, ont du mal à s'alimenter correctement.

L'atelier cuisine répond à la demande d'apprendre à cuisiner sain et pas cher.

Ce qui est intéressant, c'est de pouvoir faire le lien avec notre atelier jardin pour l'approvisionnement en fruits et légumes et la mise en pratique des recettes via l'atelier cuisine.

La méthode est participative : à tour de rôle, les bénéficiaires proposent des recettes que le groupe réalisera ensemble. Chaque semaine un bénéficiaire m'accompagne pour la réalisation des courses manquantes. Aussi, au cours de l'atelier certains participants notent dans un livre les recettes qui sont réalisées.

Au-delà d'un outil pédagogique, l'atelier permet de rompre l'isolement social en partageant un moment convivial et également de profiter ensemble d'un repas sain, équilibré et complet. Repas qui peut sans problème être reproduit à la maison.

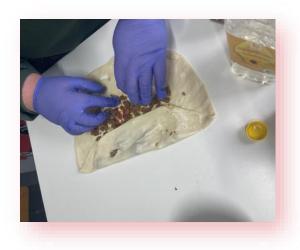
Les objectifs opérationnels sont : inscrire les bénéficiaires dans un processus d'insertion, rompre l'isolement social, apprendre à cuisiner de manière saine/ durable et économique, apprendre à respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

L'atelier rencontre un énorme succès!











8.3. EVALUATIONS:

Au sein du service d'insertion sociale, des évaluations sont effectuées tout au long de l'année. Il existe deux sortes d'évaluations :

- Les évaluations individuelles : elles se déroulent tous les un mois et demi/ deux mois avec le participant, l'animateur et le travailleur social. Ces évaluations ont pour objectifs de déterminer le ressenti de la personne, comment elle se voit évoluer, sur quel objectif elle veut travailler. Un bilan quant au déroulement du parcours d'insertion est également réalisé.
- Les évaluations collectives : Tous les trois mois, des évaluations collectives sont réalisées au sein des ateliers avec les bénéficiaires, le travailleur social et l'animateur concerné. Elles ont pour objectifs de faire le point avec les participants sur le déroulement des activités et de prévoir d'éventuelles pistes de changement.

8.4. MOMENTS FORTS AU COURS DE L'ANNÉE 2021 :

- ✓ Développement d'un nouvel atelier à long terme. (Meilleur Pâtissier Transformation du jardin sur le site de Jumet.
- ✓ Deux mises en formations pour des participants.
- ✓ Remplacement de Chloé par Wassima
- ✓ L'octroi d'un budget du CPAS de Charleroi pour le projet Psycovid.
- ⇒ Participation à divers ateliers et animations

8.5. ACTIVITÉS RÉALISÉES GRÂCE AU SOUTIEN DU CPAS DE LA VILLE DE CHARLEROI « PROJET PSYCOVID » :

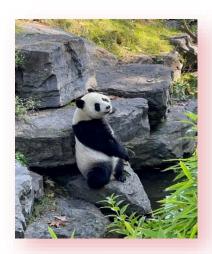
Grâce à ce projet, nous avons pu organiser toutes sortes d'activités (intérieures et extérieures), découvrir de nouvelles animations, acheter du matériel, etc.

- Sortie à PAIRI DAIZA
- Atelier relooking (coupe+ Brushing)
- Formation de manucure
- Atelier esthétique et coiffure IET Notre Dame (soins visage, épilations, massage, rehaussement de cils, maquillage, etc.)
- Atelier fleurs de Bach
- Séances de sophrologie

Sortie au parc Pairi Daiza:

⇒ C'est un Parc zoologique belge wallon situé dans la province de Hainaut, à Brugelette. Les participants ont eu l'occasion de pouvoir s'y rendre, accompagnés de leurs enfants. Il présente plus de 7 000 animaux de sept cents espèces sur 70 hectares. Le zoo est divisé en zones thématiques, les « Mondes ». Il est l'un des huit parcs européens qui présentent des pandas géants.

Nous y sommes restés toute la journée, tout le monde s'est amusé, aussi bien les adultes que les enfants. Cela a permis aux participants de sortir de leur routine, de se promener, de voir des animaux qu'ils n'avaient encore jamais vu auparavant et pouvoir se déconnecter de leur quotidien.











Atelier relooking avec l'aimable participation d'un membre du CA :

⇒ En effet, Valéria a participé aux activités du projet Psycovid. Ayant une formation en coiffure, elle a accepté de relooker nos participants en leur proposant Coupe et brushing sur le site du Jumet et a également apporté son aide pour la pose de vernis.

« Se réconcilier avec son image n'a rien d'anodin, ni de futile. C'est aussi un pas vers l'estime de soi. »







Formation de manucure :

- ⇒ Prendre soin de ses ongles permet de les rendre moins cassants et d'éviter les dédoublements ou les fissures.
 - C'est aussi redonner aux mains toute leur élégance et leur beauté.

Les ongles permettent de protéger les extrémités des doigts, qui sont plus susceptibles de subir chocs et autres agressions.

Cet atelier a permis aux bénéficiaires de pouvoir apprendre à prendre eux-mêmes soin de leurs ongles.

Cette formation consiste à repousser et couper les cuticules, l'image de l'ongle pour lui donner une jolie forme, poser de vernis simple et vernis permanent.







Ateliers esthétique et coiffure IET Notre Dame :

⇒ La coiffure joue un rôle essentiel dans la personnalité et l'assurance de la personne. Généralement, pour le commun des personnes, les bienfaits de la coiffure sont vus sous l'aspect esthétique. Mais ses avantages vont bien au-delà de l'apparence. En effet, une coupe de cheveux bien arrangée aide à faire le plein d'énergie.

Les bienfaits esthétiques sont : d'établir une relation de confiance, d'apporter un moment de détente et d'écoute, de procurer mieux-être et réconfort, de préserver la dignité et l'identité de la personne, de favoriser l'estime de soi, d'apporter un regain d'énergie, de maintenir une socialisation, de favoriser l'acceptation de son image corporelle et de restaurer le lien entre le corps et l'image de soi.

Grâce à cette école les participants ont pu bénéficier de divers soins (massage, épilation, soin visage, maquillage, coiffure, etc.). Cet atelier a permis à nos suivis de pouvoir se faire chouchouter, d'avoir des soins qu'ils n'ont pas ou rarement l'occasion de s'offrir.







Atelier fleurs de Bach :

⇒ Les fleurs de Bach sont des extraits liquides de plantes qui ont un effet positif sur des émotions et des humeurs dérangeantes comme l'angoisse, la dépression, le manque de confiance en soi, le stress, le ruminement et toutes autres émotions.

Elles se caractérisent par la possibilité de transformer les émotions négatives en des sentiments positifs. De cette façon, le manque de confiance peut, par exemple, évoluer en un sentiment de calme et de repos ou quelqu'un qui souffre d'un sentiment d'infériorité peut se transformer en une personne confiante.

L'atelier a permis aux participants de fabriquer leurs propres élixirs floraux.







Atelier Sophrologie :

⇒ La sophrologie est un « entraînement du corps et de l'esprit pour développer sérénité et mieux-être basé sur des techniques de relaxation et d'activation du corps et de l'esprit ».

La sophrologie amène la personne à travailler sur ses propres valeurs et à mieux se connaître. C'est un outil très efficace pour garder confiance et espoir. Par une meilleure connaissance de soi, cette discipline permet à chacun de se renforcer, d'améliorer son quotidien en portant un nouveau regard sur son présent et son avenir. Hayet a montré des techniques de relaxation et de lâcher prise à travers différentes techniques :

- La respiration
- L'ancrage de son corps
- La musique pour aider à voyager, à se centrer sur soi, « être dans le ici et maintenant
 »
- La parole de l'animateur pour aider à la relaxation
- Le questionnement pour savoir si les participants réussissaient à se déconnecter, à réellement se relaxer et comment ils avaient vécu la séance.
- ⇒ Participer à des activités collectives permet de rompre avec l'isolement, de s'ouvrir vers l'extérieur et aussi de favoriser le développement personnel, indispensable pour se remobiliser.
 - Le plaisir des bénéficiaires apparaît comme une dimension importante car les sorties culturelles permettent de l'évasion d'un quotidien souvent lourd.

8.6. FORMATION:

- ✓ Formation Bruxelles formation entreprises : « atelier pratique zen et sérénité au travail. (3 journées en Visio).
- ⇒ Développer la conscience des attitudes et habitudes qui augmentent le niveau de stress afin de prendre du recul, se retrouver, se recentrer et se réénergétiser. S'approprier, s'exercer à des techniques et des exercices simples praticables au bureau sans matériel et sans prérequis. Un kaléidoscope de techniques où chacun pourra piocher allégrement.

8.7. PERSPECTIVES:

- ✓ Développer de nouveaux ateliers.
- ✓ Créer des partenariats pour pouvoir organiser des ateliers ponctuels et innovants.
- ✓ Obtenir de nouveaux subsides pour pouvoir développer le service d'insertion social.
- ✓ Suivre des formations pour pouvoir répondre au mieux aux attentes et demandes.
- ✓ Continuer à pouvoir organiser des activités avec les autres services de Solidarités Nouvelles.

9. L'ASSOCIATION DE PROMOTION AUX LOGEMENTS

9.1. L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU SEIN DE L'APL

Solidarités Nouvelles est agréée depuis 2005 comme association de promotion du logement. Cette reconnaissance passe par 3 axes de travail :

- ⇒ La mise à disposition de logements à des ménages en état de précarité
- ⇒ L'information et le suivi des habitants
- ⇒ Le développement de projets expérimentaux

En 2021 notre APL est subsidiée pour 35 ménages accompagnés et/ou 70 heures d'information/formation. Dans ces 70 heures, nous retrouvons les permanences logement, téléphonique et les formations.



Accompagnement individuel

- Ecouter, orienter, ...
- Définir avec la personne des objectifs en matière de logement
- Accompagnement dans les démarches administratives
- Orientation formation/ emploi

Les formations

Des formations « Savoir Habiter » sont données dans les régies de quartier dans le cadre d'une convention avec le Fonds du Logement des Familles Nombreuses.

Également dans les espaces citoyens des CPAS

Permanences logement:

Ces permanences permettent aux personnes d'avoir un soutien sociojuridique.

Tous les jours sur rendez – vous

Permanence sociale:

4 demis – journées par semaine et sur rendez – vous

Permanences téléphoniques

Tous les jours

Mise à disposition de logement

Jumet : 5 logements dont nous sommes propriétaires.

3 logements en gestion par le Fonds des Familles Nombreuses. Deux à Bouffioulx et 1 à Dampremy.

Travail de réseaux

Afin de soutenir au mieux les personnes, nous travaillons en partenariat avec les différents acteurs de terrain de la grande précarité.

Notre APL a pour public cible les personnes mal logées ou sans logement. Nous créons les conditions pour favoriser l'émergence d'objectif visant la réinsertion. Nous travaillons en partenariat avec le réseau carolo afin de trouver des pistes de solution pour soutenir au mieux les personnes.

Nous mettons à disposition 8 logements, aux personnes les plus fragilisées par le parcours de vie en rue, d'expulsion, ou de perte de logement.

Un contrat de bail est conclu pour une durée de 1 an avec la possibilité de le prolonger deux fois. Durant cette période, un accompagnement social est mis en place avec la personne. Ensemble, nous fixons des objectifs à réaliser tant au niveau administratif, financier, familial, santé, ...

En partenariat avec le relais social, nous travaillons sur un projet jeune par la mise à disposition d'une maison communautaire pour 4 jeunes âgés entre 18 et 30 ans.

Notre service organise des permanences d'accueil afin d'obtenir des conseils juridiques en matière d'habitat. Également une permanence téléphonique pour les personnes qui ne savent pas se déplacer car nous sommes actifs sur toute la Wallonie.

En collaboration avec le Fonds du Logement, nous dispensons des formations en matière d'habitat dans les régies de quartier et les CPAS.

L'APL a accompagné 43 ménages pour l'année 2021

- 4 conventions sont des ménages accompagnés dans le cadre de mise en location de nos logements;
- 3 conventions sont des ménages dont le logement est pris en gestion par notre association (mise à disposition du FLW);
- 4 conventions sont des ménages accompagnés dont le logement a été trouvé par le capteur logement du Relais Social via son réseau et Caritas ;
- 2 conventions sont des ménages accompagnés sans logement (proviennent de la rue) ;
- 2 conventions sont des ménages qui sont en logement mais ils doivent le quitter;
- 7 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont en logement de transit;
- 1 convention est un ménage en logement Housing First
- 2 conventions sont des ménages accompagnés au départ du logement ;
- 13 conventions sont des ménages accompagnés et qui sont entrés en logement temporaire jeune ;
- En plus, de ces 43 ménages conventionnés, nous avons 1 ménage comme locataire actuellement non conventionné.

Il ressort que de ces 43 conventions, 25 se sont clôturées :

- 1 convention s'est terminée car le ménage a trouvé un logement dans le privé ;
- 4 conventions se sont terminées car les personnes ne souhaitaient plus continuer leur suivi;
- 3 conventions ne souhaitent plus renouveler car les objectifs sont atteints ;
- 4 conventions se sont terminées pour diverses raisons :
- 1 ménage en convention est parti vivre en maison de soins communautaire;
- 3 ménages ont obtenu un logement via capteur logement ;
- 1 ménage en convention est parti en logement d'insertion du CPAS ;
- 1 convention a pris fin après avoir concrétisé le projet d'achat d'une maison;
- 5 ménages sont repartis vivre en squat ;
- 1 ménage en convention est parti en maison d'accueil du CPAS ;
- 1 ménage parti en logement Housing First.

En 2021, notre APL a suivi 43 ménages accompagnés. Dans ces ménages, nous trouvons des familles et des personnes isolées. Depuis 2019, l'engagement d'un équivalent temps plein en 2020, a permis de constater une augmentation significative du nombre de personnes que nous avons accompagnées en convention.

Vous remarquerez également, et cela malgré la crise sanitaire, que le nombre d'heures effectuées en formation / information a doublé en 2021.

La prise en charge consiste en un accompagnement social individuel dont les objectifs sont définis ensemble. Notre objectif est de développer un réseau autour des personnes accompagnées. Les démarches que nous effectuons avec elles sont notamment la recherche d'un logement, la remise en ordre au niveau administratif (carte d'identité, ...), l'obtention d'un revenu CPAS, l'accompagnement des familles au SAJ/SPJ ou au service de médiation de dettes. Afin de trouver des solutions les mieux adaptées à notre public, nous travaillons en partenariat et réseau en allant à la rencontre d'acteurs de terrain.

Pour la gestion des dossiers, une fois par mois, nous avons une réunion pôle logement où nous faisons le tour des suivis. Ces rencontres nous permettent d'échanger sur des situations qui sont parfois difficiles à vivre. Régulièrement, nous réalisons des entretiens d'évaluation (avec les personnes), nous avons à disposition une série de documents (fiche signalétique, suivi individuel, rapport de sortie, grille d'évaluation, ...) qui nous permettent de maintenir les

dossiers à jour. Notre objectif est de construire et de mettre en œuvre des outils adaptés et durables d'accompagnement.

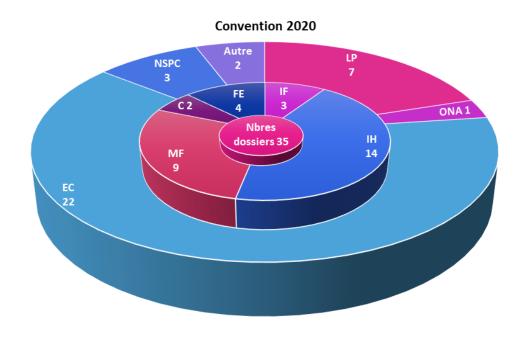
Dans la mesure du possible, nous essayons d'intégrer nos locataires aux activités proposées par l'ASBL via le service d'insertion sociale (SIS), le DAL, les Ateliers d'écriture ou toute autre activité organisée soit par notre ASBL soit par le réseau. Une fois par mois a lieu une réunion locataire, c'est un moment convivial où nous pouvons faire le point sur le vivre ensemble.

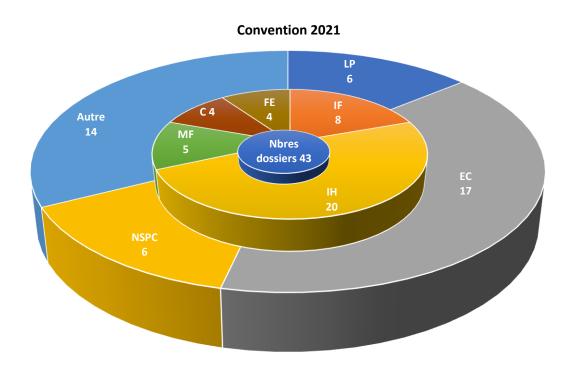
Les réunions de pôle APL se déroulent une fois par mois. Ces réunions nous permettent de faire le tour des projets en cours, de discuter des suivis et d'établir des perspectives pour de futurs projets.

| En 2020 | En 2021 |
|--|----------------------------------|
| 35 dossiers | 43 dossiers |
| 22 sont toujours en cours | 17 sont toujours en cours |
| 7 sont en logements privés | 6 sont en logements privés |
| 3 ne souhaitent plus continuer | 6 ne souhaitent plus continuer |
| 2 autre. (1 est parti en Angleterre et 1 a quitté le logement sans donner de nouvelles) | |
| 1 dossier où les objectifs sont non-atteints | |
| 14 dossiers sont des hommes isolés | 20 sont des hommes isolés |
| 3 dossiers sont des femmes isolées | 8 sont des femmes isolées |
| 4 dossiers sont des familles avec enfants | 4 sont des familles avec enfants |
| 2 dossiers sont des couples | 4 sont des couples |
| 9 dossiers sont des femmes monoparentales | 5 sont des femmes monoparentales |

En conclusion:

- ⇒ Plus de conventions d'accompagnement signées en 2021
- ⇒ Moins de dossiers toujours en cours
- ⇒ Élévation du nombre d'hommes isolés
- ⇒ Augmentation du nombre de femmes isolées
- ⇒ Augmentation du nombre de personnes en couple





9.2. SUIVIS NON CONVENTIONNÉS

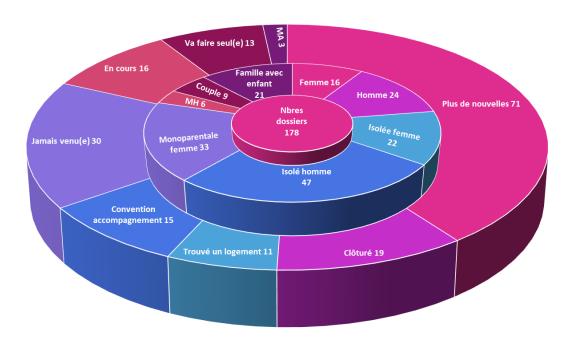
Les suivis des ménages hors-conventions proviennent principalement des permanences physiques, téléphoniques et du travail de rue. Dans le cadre de ces dossiers, les démarches sont le plus souvent une recherche logement dont la constitution des dossiers d'inscription pour une AIS et une SLSP ainsi que la recherche d'autres pistes disponibles.

Pour l'année 2021, nous avons presque doublé le nombre de ménages accompagnés soit 331 ménages non-conventionnés. En 2020, c'est 178 ménages qui ont été accompagnés.

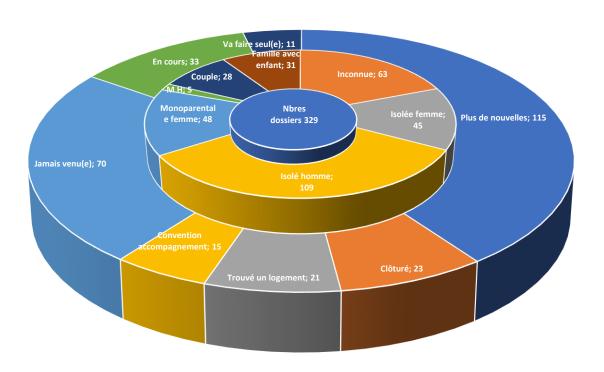
| En 2020 | En 2021 |
|--|--|
| 178 ménages accompagnés | 331 ménages accompagnés |
| 47 sont des hommes isolés | 109 sont des hommes isolés |
| 22 sont des femmes isolées | 45 sont des femmes isolées |
| 24 sont des hommes* | 36 sont des hommes* |
| 16 sont des femmes* | 38 sont des femmes* |
| 21 sont des familles avec enfants | 31 sont des familles avec enfants |
| 6 sont des couples | 28 sont des couples |
| 7 sont des hommes monoparentaux | 5 sont des hommes monoparentaux |
| 8 sont des femmes monoparentales | 48 sont des femmes monoparentales |
| 71 ne donnent plus de nouvelles | 115 ne donnent plus de nouvelles |
| 3 sont en maison d'accueil | 0 sont en maison d'accueil |
| 13 vont faire seuls | 11 vont faire seuls |
| 16 sont en cours | 33 sont en cours |
| 30 ne sont jamais venus | 70 ne sont jamais venus |
| 15 sont en convention d'accompagnement | 15 sont en convention d'accompagnement |
| 11 ont trouvés un logement | 21 ont trouvés un logement |
| 19 sont clôturés | 23 sont clôturés |
| Total heures : 192h36 | Total heures : 315h55 |

Pourquoi (*) ? Car ces dossiers font partie des personnes n'étant jamais venues. Nous ne pouvons donc pas définir véritablement la situation familiale de celles-ci

Recherche 2020 Formation / Information



Recherche 2021 Formation / Information



- ⇒ Moins d'heures de formation / information en 2020
- ⇒ Plus de dossiers formation / information en 2021. Nous avons pratiquement doublé le nombre de dossiers.
- ⇒ Plus de convention d'accompagnement signées en 2021
- ⇒ En 2021, 70 personnes ne sont pas venues. Ce chiffre a également doublé par rapport à l'année 2020. Cela nous amène donc à trouver des solutions quant à ce souci.
- ⇒ Sur un total de 311h55, 37h32 ont pu être effectuées grâce à des personnes envoyées par Jérôme et 32h42ont été effectuées grâce à des personnes envoyées par Donna.

9.3. TOUR DES BÂTIMENTS:

⇒ Rue Herman 42 Bouffioulx :

Nous disposons toujours de 2 logements en gestion via le FLW sur ce site. 2 familles avec enfants y sont logées. En raison du Covid – 19 les réunions communautaires et les activités qui avaient été proposées ont dû être suspendues.

Les perspectives 2021 étaient de mettre en place des projets tels que jardin collectif, compost, tri de déchets ou encore organiser des séances d'informations sur le bail, les droits et devoir des locataires.

Nous avions commencé à prévoir des ateliers « tri des déchets » mais, malheureusement, nous avons été stoppés dans nos démarches à la suite du Covid-19. Cela n'est donc que partie remise dès que nous en aurons la possibilité!

⇒ Place du Prieuré 16 Jumet :



En 2021, deux familles ont pu être relogées après que les travaux de réfection des appartements ont été terminés. Un couple avec des jumelles dans la petite maison et un couple dans le logement au premier étage.

Deux autres logements ont été libérés en 2021 et des travaux sont en cours.

⇒ Réunion locataire :

Nous organisons 2x/ mois une réunion locataire, c'est l'occasion de faire connaissance, en dehors de l'accompagnement individuel, et de créer une dynamique collective, d'imaginer des projets communs, de dire ce qui va bien ou pas dans le respect de chacun. Cependant, en 2021, une seule réunion a été organisée car à la suivante, personne n'est venu. Il a été difficile de pouvoir se tenir à nos réunions 2x/mois à cause de la situation sanitaire.

⇒ Rue Charleville, 36C arrière :

Nos trois logements sont toujours sous scellé. A l'heure actuelle, ceux-ci ne font l'objet d'aucun projet, hormis celui de lier un des trois appartements au projet « 3Solid'R ».

Perspective 2020 : Nous allons effectuer les démarches afin de lever des scellés.

⇒ Rue Charleville, 36A:

Depuis 2015, nous travaillons à la réhabilitation de nos anciens bureaux en passant par la mise sur pied d'un projet de co-logement destiné à 3 jeunes issus d'un public dit en état de vulnérabilité.

Nous avions espéré commencer les travaux dans le courant de l'année 2020, mais c'était sans compter sur la pandémie. Il a donc fallu malheureusement mettre entre parenthèses le projet « 3 Solid'R ».

Perspective 2021 : obtention du prêt Fonds du Logement, réalisation des travaux.

⇒ Rue Jules Houssière, 38 :

En 2001, nous avons pris en gestion via le FWL une maison à Dampremy. Depuis une famille monoparentale y est installée.

⇒ Travaux réalisés dans les logements situés à Jumet :









9.4. ACTIVITÉS/ PROJETS

Projet « 3Solid'R »

Parallèlement, notre APL travaille toujours sur le projet de co-logement jeunes intitulé « 3Solid'R ». L'idée est de mettre 3 jeunes de 18-25 ans, hommes ou femmes, en logement. Une fois que la mise en logement de ces jeunes sera effectuée, nous pourrons travailler avec eux sur l'appropriation du lieu de vie et définir des objectifs visant à leur autonomie.

Durant l'année 2020, nous avons rencontré le Fonds du Logement à plusieurs reprises afin de leur fournir un dossier complet pour introduire une demande de prêt/ subvention pour la réalisation des travaux.

Perspectives 2021:

- ⇒ Obtention du prêt/subvention par le FWL
- ⇒ Commencer les travaux
- ⇒ Travailler sur la méthodologie du projet
- Circuit info-logement

En raison de la crise sanitaire liée au Covid – 19 l'événement n'a pas eu lieu.

Projet « maison communautaire jeune » :

Pendant le confinement de l'année 2020, le Relais Social a obtenu une maison du Fond des Familles Nombreuses en gestion afin de permette à des personnes sans abri de s'y installer pour une durée déterminée.

Ce projet a évolué en « maison communautaire jeune ». Connaissant notre sensibilité face à ce public en état de vulnérabilité et ayant déjà travaillé avec nous sur des projets jeunes, c'est tout naturellement que le Relais social nous a sollicités pour participer à l'élaboration du projet.

L'idée est de nous permettre de débuter notre projet « 3Solid'R » et de permette à des jeunes de 18- 30 ans issus de la rue d'intégrer un projet communautaire, le temps de trouver une solution de logement durable.

Les conditions pour intégrer le projet sont de :

- ⇒ Signer une convention d'occupation à titre précaire avec le Relais Social ;
- ⇒ Signer une convention d'accompagnement avec le Relais social ;
- ⇒ Signer une convention d'accompagnement avec SN;
- ⇒ Être présent aux rendez-vous fixés ;
- ⇒ Participer à la réunion communautaire 1 x semaine
- ⇒ Participer à l'entretien de la maison ;
- ⇒ Le paiement d'un loyer de 400€ charges comprises ainsi qu'une épargne d'un montant de 100€.

Notre constat de ces deux dernières années est qu'en moyenne si les personnes respectent l'accompagnement au bout de 3 à 4 mois elles sont relogées dans un logement durable soit via le capteur logement, l'AIS ou dans le privé.

9.5. FORMATIONS SUIVIES PARL LE PERSONNEL DE L'APL

- ⇒ Cycle intervision Namur
- ⇒ Formation « éthique et déontologie »
- ⇒ Journée « Habitat défi-jeune » organisé par Relogeas
- ⇒ Formation Relais Social « Accompagner les personnes en situation de grande précarité et présentant des difficultés multiples et complexes »
- ⇒ 1 GAR et 4 GPL en visio

9.6. FORMATIONS DISPENSEES EN REGIE DE QUARTIER

L'animatrice socio-juridique a dispensé 8 formations sur le « Savoir Habiter. Droit au logement » en 2021 aux stagiaires de Régies de quartiers (53 personnes) dans le cadre de convention nous liant au Fonds du Logement de Wallonie dans toute la Wallonie (Saint-Ghislain, Dampremy, Docherie, Gosselies, Marchienne-au-Pont, Charleroi Marcinelle, Jumet, Sars-La-Buissière, Manage, Andenne).

9.7. ACTIVITES

Activités extérieures

Le RAPeL, fédération des APL, a fêté ses 10 ans en septembre 2021, ce fut l'occasion de rencontrer toutes les APL de Wallonie. Lors de cette journée, nous avons pu découvrir « l'Escape Game du logement » et l'animation du Miroir Vagabond « Explor'toit ».

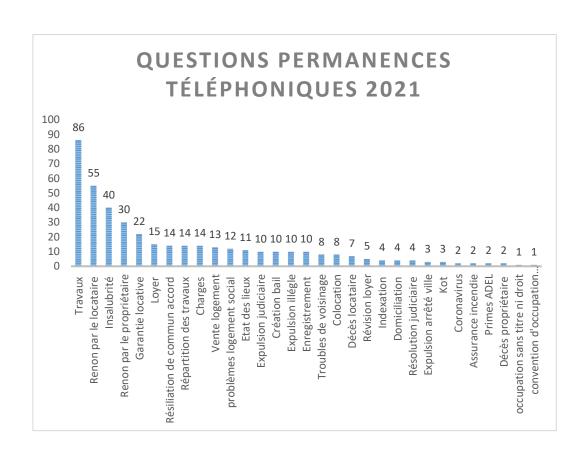
Visite du salon de l'habitat groupé qui a eu lieu au Bois du Casier en novembre 2021 et qui a permis de découvrir le b-a-ba de l'habitat groupé.

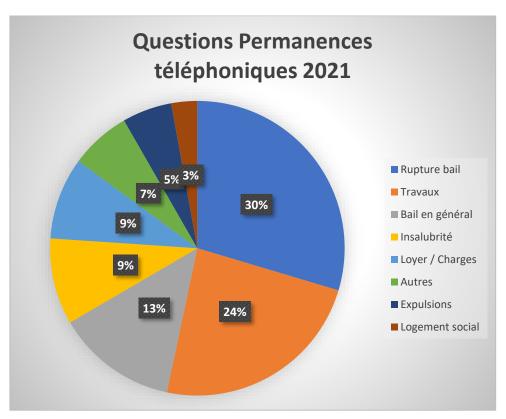
9.8. LES PERMANENCES

Permanences sociales

Depuis juillet 2021, et ce, afin de mieux organiser les nombreuses sollicitations de notre public, nous assurons des permanences sociale 4 fois par semaine. Ces rencontres consistent en l'explication du service, de l'offre proposée, une orientation, une demande d'inscription aux SLSP, AIS, Sambrienne, une recherche logement internet, recherche d'une maison d'accueil, d'un logement de transit ou d'un suivi plus concret débouchant sur une convention d'accompagnement.

- Permanences socio-juridiques Logement
 - Permanences téléphoniques

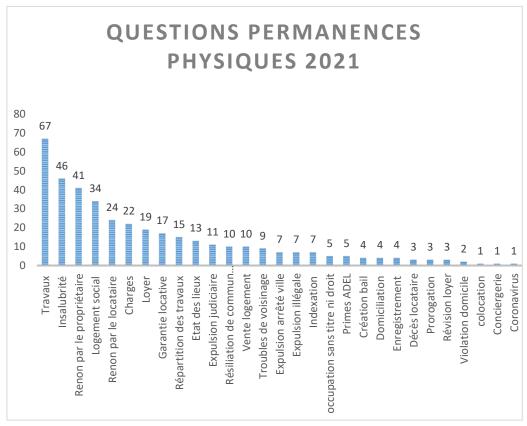


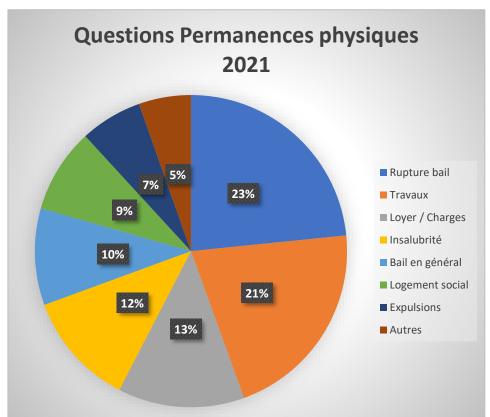


L'animatrice socio-juridique répond aux questions par téléphone ou par email le plus rapidement possible tous les jours de la semaine, en fonction de son agenda, pour répondre

au mieux à la demande. Plus de 280 personnes ont contacté notre service uniquement à distance en 2021 alors qu'en 2020, il y en avait 250. Cette possibilité de répondre à distance pour les personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer ou qui sont géographiquement trop éloignées de nos bureaux reste donc une nécessité. Les questions les plus abordées restent la rupture du bail et les travaux qui ne sont pas effectués par le propriétaire.

Permanences physiques





Les permanences en présentiel ne peuvent plus être organisées sous forme de permanences depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19. Les personnes sont donc rencontrées sur rendez-vous. En 2021, plus de 190 personnes ont été rencontrées à une ou plusieurs reprises dans le cadre de la « permanence juridique ». En 2020, nous avions rencontré 155 personnes. La prise en charge de la personne peut durer de 30 minutes à 10 heures en fonction du besoin de la personne et des problèmes rencontrés. Les questions posées le plus fréquemment concernent la rupture du contrat de bail (que ce soit par le bailleur, par le locataire, judiciairement ou d'un commun accord) et les travaux qui ne sont pas réalisés par le bailleur.

Questions interpellantes

Nous voudrions également attirer l'attention sur quelques points :

- Le nombre important de demandes d'aide concernant l'insalubrité des logements.
 46 personnes se sont rendues à nos permanences pour avoir des informations concernant la salubrité de leur logement et 40 personnes nous ont contacté à ce sujet par téléphone.
 - Nous voulons mettre en avant la difficulté de ces ménages de prendre la décision de demander une enquête de salubrité aux services compétents (service logement de l'administration communale ou service de la Région Wallonne).
 - En effet, ceux-ci vivent dans des conditions parfois dramatiques, les logements étant dans des états déplorables. Cependant, ils doivent être conscients du fait que si le service compétent déclare le logement inhabitable, ils risquent une expulsion administrative. Les autorités communales n'ayant pas une obligation de résultat de les reloger mais uniquement une obligation de moyen. L'arrêté d'inhabitabilité ne permettant que d'obtenir 4 points de priorité pour la candidature dans le logement social (ce qui n'est suffisant à eux seuls pour obtenir un logement social rapidement) et une allocation de déménagement (400 €) et de loyer de la Région Wallonne (100 € par mois + 20 € par enfant ou personne handicapée à charge).
 - Le droit à un logement décent reste donc très théorique pour ces personnes qui doivent choisir entre continuer à occuper un logement insalubre ou accepter le risque de perdre leur logement et de n'avoir pas trouvé de solution de relogement suffisamment rapidement.
- Plus de 20 % des informations demandées dans le cadre des permanences concernent les travaux qui ne sont pas faits spontanément par les propriétaires.
 En effet, les locataires se retrouvent souvent confrontés au refus du bailleur de réaliser les travaux nécessaires à une jouissance normale du logement. Le droit à un logement décent passe aussi par cette information des locataires quant à leurs droits et notamment le droit à réclamer du bailleur qu'il respecte son obligation concernant les réparations.
 - Il est également important que les locataires sachent quels sont les réparations ou entretiens qui sont à leur charge ou à celle du propriétaire. Il existe une liste de

répartition établie par la Région Wallonne sur le site SPW qui est quasiment exhaustive et qui permet de dénouer certains conflits à ce sujet.

Voici quelques conseils:

- Envoyer un courrier recommandé avec accusé de réception pour mettre en demeure le propriétaire d'effectuer les travaux nécessaires dans un délai raisonnable selon l'urgence des travaux (liste complète).
- Si le propriétaire n'agit pas dans le délai, il est possible de recourir à la justice de paix pour demandant une conciliation (gratuit) ou introduire une requête (20 € pour la requête et 50 € de droits de mise au rôle si on perd la procédure).
- Dans le cadre d'une requête, le juge de paix pourra alors :
 - o Condamner le propriétaire à effectuer les travaux ;
 - o Accorder la rupture du bail pour faute du propriétaire ;
 - Accorder une réduction de loyer.

(Image issue du Solid'R n° 20 paru en février 2020)



 Les préavis envoyés par les bailleurs aux locataires sont régulièrement non valables juridiquement et ne doivent donc pas être suivis d'effets.

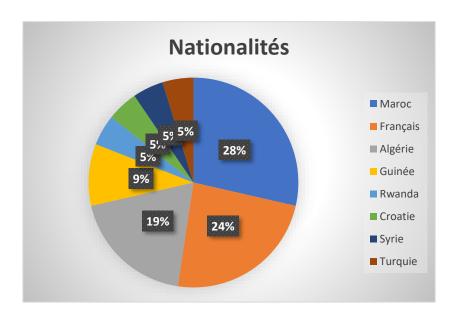
Dans le cadre de nos permanences physiques, sur les 41 personnes informées sur les règles de préavis remis par les propriétaires, 15 préavis analysés n'étaient pas valables juridiquement. Les règles relatives à la rupture du bail par les propriétaires (et par les locataires) sont trop souvent méconnues et devraient faire l'objet de plus

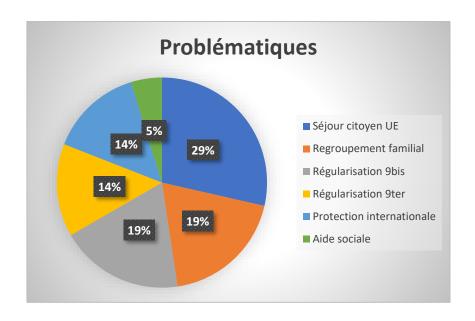
d'attention par les personnes concernées mais aussi par certains travailleurs sociaux qui ne connaissent parfois pas les subtilités. Il est donc important d'informer à ce sujet. Par ailleurs, nous conseillons vivement à tout locataire recevant un préavis d'en faire vérifier la validité par une personne compétente.

- Décès du signataire du bail dans le logement social. Dans le logement social, le contrat de bail prend fin au décès du locataire. Cela implique que, lorsque le seul signataire du bail décède, les autres occupants doivent quitter le logement sauf :
- Si un des membres du ménage est également signataire du contrat de bail
- > Si un des membres du ménage est l'époux ou le cohabitant légal du locataire
- Si un enfant majeur du locataire vit dans le logement. Le juge de paix ou la Chambre des recours peut octroyer des délais supplémentaires pour permettre de se reloger correctement. Il est également possible qu'il soit autorisé à rester dans le logement dans des circonstances particulières (depuis un arrêt de la Cour de cassation du 18 mai 2020). En effet, l'enfant (descendant direct du locataire) doit être majeur et être domicilié depuis longtemps à cette adresse. De plus, il doit remplir les conditions d'admission au logement social, sans être candidat-locataire et ne pas avoir reçu d'alternative de logement.

Plusieurs membres du ménage de locataires décédés sont venus nous demander de l'aide puisque la société de logement de service public leur demandait de quitter le logement ou avait déjà introduit une action en justice visant l'expulsion les considérant comme occupants sans titre ni droit. Il nous semble important d'informer sur cette problématique souvent méconnue des ménages vivant dans un logement social qui se retrouvent démunis face à une telle décision leur enjoignant de quitter rapidement un logement qu'ils occupent parfois depuis de nombreuses années.

Permanences socio-juridiques – Droit des étrangers





Les permanences en droit des étrangers ont été données par l'animatrice socio-juridique de l'ASBL sur rendez-vous en 2021 vu les mesures sanitaires. 21 personnes ont pu être rencontrées dans ce cadre avec des problématiques différentes : séjour d'un citoyen de l'Union européenne, regroupement familial, régularisation 9bis, régularisation 9ter, protection internationale et aide sociale.

Questions interpellantes en 2021

Une problématique qui nous a particulièrement interpellé ces dernières années dans la pratique du droit des étrangers en lien avec le travail social de rue est celle des personnes qui vivent sur le territoire belge depuis de nombreuses années (parfois depuis la naissance) et qui, après la perte de leur logement et leur radiation, ont perdu leur titre de séjour. Les difficultés pour retrouver une situation respectant la dignité humaine sont nombreuses et nous nous heurtons avec ces personnes à de nombreux obstacles. Puisqu'ils perdent leur titre de séjour, ils n'ont plus aucun revenu et ne peuvent pas non plus se porter candidat à l'obtention d'un logement social. Sans domicile, il est impossible de réintroduire une demande de titre de séjour. Il n'est pas non plus possible d'obtenir un travail. Il s'agit là d'un cercle vicieux qui pourrait être rompu par la possibilité de mettre en logement ces personnes à titre gratuit par exemple dans le cadre d'un bail à rénovation ou via un hébergement par un tiers le temps nécessaire à la récupération de leur titre de séjour et par conséquent à la récupération de leurs droits sociaux sur le territoire.

À cet égard, nous tenons à rendre hommage à deux de nos suivis décédés dans ces conditions (V.D. 26/04/1971-10/06/2021 & D.C. 10/08/1972-20/04/2022)

10. PRESENTATION DU TRAVAIL DE RUE

10.1. DES RÉUNIONS

Le comité mendicité

Réunion mise en place à l'époque de l'entrée en vigueur du « règlement mendicité » de la Ville de Charleroi (2013). On y retrouve principalement des membres du cabinet du Bourgmestre, le chef de corps de la Police locale (ou un représentant), le coordinateur des Gardiens de la Paix, la coordination de la mission rue du service APPUIS du CPAS de Charleroi, l'asbl Centre-Ville, et le Relais Social de Charleroi. D'autres invités y participent ponctuellement en fonction des thématiques abordées (dénombrement, santé mentale, accès aux soins pour animaux de compagnie, ...).

La position de notre travailleur social de rue est particulière. Il est là pour porter la voix du premier concerné par ces réunions (mais qui est aussi le premier absent¹): le « mendiant ». Il s'agit pour nous de veiller à ce que les droits des personnes pratiquant la manche soient respectés pour un mieux lors d'une interpellation, d'un contrôle, ... Il n'est pas rare, en effet d'entendre les « sdf » nous rapporter des comportements pour les moins particuliers de certains agents des FDO (prises de photos à l'insu des personnes, interpellations musclées, remarques désobligeantes, ...) même si ces allégations sont rarement



Simon et Céline (noms d'emprunt) ont un "accord" avec le gérant du magasin devant lequel ils pratiquent la mendicité chaque jour. Lorsque nous passons un peu de temps en leur compagnie, on ne peut s'empêcher d'observer à quel point la rencontre entre 2 mondes -a priori- différents (la personne vivant en rue et le citoyen lambda) est encore possible

documentées » par les personnes qui seraient victimes de tels agissements².

¹ Il n'est pas impossible que nous puissions inviter l'un ou l'autre « mancheur » à ce type de rencontre (en tout cas, la porte n'est pas fermée d'après les intervenants) mais pour le moment, il y a dans leur chef, plus de craintes à venir que d'intérêt (quid de leur « pouvoir d'agir » au sein de ce type de réunion)

² Il n'est évidemment pas question « d'accuser sans preuves » ni de mettre tous les agents des forces de l'ordre dans le même panier. Mais les cas existent et le Comité Mendicité reste un espace où le travailleur social de rue peut évoquer ces questions avec les représentants de la Police locale et ce, dans un respect mutuel.

A l'ordre du jour des dernières réunions : « vos solutions et pistes d'action concernant les problèmes liés à la mendicité ». La logique raisonnement est bien évidemment plus sécuritaire que sociale/humaniste (le retour des réunions s'est fait sur l'impulsion du Bourgmestre dont les services avaient été interpellés par de nombreuses plaintes). C'est en ce sens qu'il faut rester prudent quant à notre implication. Pour le moment, 2 pistes de travail sont évoquées pour 2022 : comment mieux informer les citoyens et « revoir » le règlement mendicité.



Autre exemple d'un petit "arrangement" entre un magasin et une personne qui vit en rue et pratique la mendicité. Dans l'exemple ici illustré, le "bénévolat" proposé consiste à désinfecter les caddies (la personne a conclu l'accord en début de crise COVID et cet accord est toujours en cours !) et aider les clients à mettre leurs courses dans leur voiture

L'atelier logement

L'atelier logement réunit les personnes (et structures) qui ont la thématique « logement » dans leurs attributions (APL, AIS, Sambrienne, institutions luttant pour le droit au logement, l'échevinat du logement de la Ville de Charleroi, le Relais Social, ...).

Afin de nourrir les débats, SN a souhaité amener sur la table la thématique de l'habitat alternatif au profit des personnes ayant investi la rue comme lieu de vie. Cet atelier étant avant tout un espace de réflexion, nous avons pris soin de proposer à divers invités de se joindre à nous afin d'évoquer « ce qui se faisait ailleurs »³. 2 invités ont particulièrement attiré notre attention (et titillé les partenaires) : L'Ilot de Bruxelles et son projet « Home For Less »⁴ ainsi que l'asbl Communa⁵ qui travaille sur les occupations temporaires notamment sur Bruxelles.

³ Car en effet, « pourquoi ce qui se fait ailleurs ne pourrait pas se faire ici ?».

⁴ Ce projet est initié et porté par la cellule Capteur et Créateur de Logements Bruxelles (L'Ilot asbl), par l'atelier « Architecture construite » de la Faculté d'architecture de l'ULB La Cambre Horta ainsi que le Collectif BAYA asbl. L'objectif est de mettre à disposition du public sans-abri des modules de logement (chambre, espace intime, cuisine, ...) conçus et réalisés par des étudiants. Ces modules sont démontables et s'articulent autour d'un espace commun qui est lui-même modulable. L'idée maitresse du projet consiste à retrouver ces modules au sein d'espaces et de locaux vides (plateaux de bureau, grands espaces/bâtiments inoccupés, ...). Plus de détails sur Home for Less | Collectif Baya

⁵ Cf. Accueil - Communa ASBL. A noter que l'asbl Communa est en contact avec la Ville de Charleroi afin d'évaluer les possibilités de développer des alternatives/d'occuper temporairement des bâtiments (ceux situés rue de la Montagne par exemple). Malheureusement, il semble que les premiers propriétaires qui ont été contactés n'ont pas encore donné de suite favorable à l'idée.

Ce lieu d'échange nous semble par ailleurs de plus en plus ouvert à l'idée d'évoquer les logiques d'habitats alternatifs à destination des plus précaires. Le changement récent du code Wallon du logement à ce sujet (2019) ainsi que le difficile combat de l'accès à un logement digne et décent (et pas cher) semblent contribuer à l'idée de devoir se réinventer en termes d'accès à un logement/habitat. Nul doute que Solidarités Nouvelles (avec ses différentes composantes — juridiques, logement, terrain) a une carte à jouer et c'est pourquoi l'investissement dans ces ateliers reste très pertinent.





Ce type d'habitat alternatif sur Charleroi existe déjà (nous pouvons répertorier une quinzaine de constructions de ce type, plus ou moins élaborées). Et cela existe depuis des années. Il n'est soumis à aucune règlementation, il comporte des risques mais il est une réalité et les « gars de la rue » ne nous ont pas attendus (nous l'associatif, le public mais aussi les autorités) pour investir les friches et/ou les bâtiments désertés. Evidemment, nous pourrions discuter de la pertinence de « telles » solutions. Mais selon notre travailleur de rue, c'est, pour le moment et pour ces personnes-là, « la moins pire des solutions »

Front Commun SDF⁶

Mention particulière au Front Commun SDF qui apporte un peu de fibre militante/engagée à notre travailleur social de rue ; ce qui lui permet de se familiariser avec un réseau plus « engagé »⁷ lié à la défense des droits sociaux (asbl Sur Le Bitume sur Bruxelles, l'Espace Fraternel ou encore La Chartreuse sur Liège, l'ADAS ainsi qu'une poignée de citoyens engagés) ou proche de l'éducation populaire (asbl Articule et Rendre Visible l'Invisible sur Bruxelles, ...).

⁶ Front commun des SDF (frontsdf.be)

⁷ Il y a une réelle pertinence à l'idée de « mêler » réseau social et réseau militant.

Ce réseau militant wallon et bruxellois (mais avec des connexions en Flandre) est intéressant à explorer et à mobiliser dans le cadre de nos propres actions (notamment l'aspect « plaidoyer ») puisqu'il revêt une expertise dans l'interpellation politique ou encore la médiatisation des luttes.

A savoir que notre participation aide à illustrer/témoigner des réalités de terrain carolo dans le cadre de leur publication mensuelle. Il s'agit en effet pour nous d'évoquer les politiques locales et d'établir un petit état des lieux du social sur la région (règlementations communales type mendicité, actions liées au parc immobilier carolo, réalités de terrains diverses - occupation de squat, mobilisation des gens de la rue, respect des procédures par les CPAS, évocation du plan hivernal, ...).

A noter une récente collaboration (depuis décembre) entre le Front Commun SDF et SN (TSR et EP) concernant une interpellation de personnes sans-abris (carolos d'origine) installés sur Couvin. Quelques rencontres sur place devraient avoir lieu courant 2022 au sujet de la possibilité d'interpeller les autorités locales sur la mise en place d'un abri de nuit dans la région.

Cellule Hivernale/Estivale

Coordonnées par le Relais Social de Charleroi, ces rencontres réunissent les opérateurs publics et associatifs collaborant autour du Plan Grand Froid (et estival) mis en place chaque année. Diverses interpellations / précisions sont amenées sur la table afin de fluidifier l'offre de service à destination de notre public de rue :

- Mises au point sur les procédures liées à la vaccination COVID (participation de notre travailleur de rue au « bus vaccinal » mis en place par les autorités locales et possibilité d'inscription aux séances de vaccinations organisées par le CPAS et le Relais Santé).
- Discussions autour des conditions d'accès aux services (en général mais aussi depuis la mise en place des normes sanitaires): ce point est particulièrement discuté puisqu'il pose la question du « bas seuil » et de l'accessibilité des services qui sont encore trop souvent liées à la conditionnalité.
- Il est également question de la difficulté de certaines équipes (coordinateurs et travailleurs sociaux): augmentation des demandes d'aides, gestion du personnel (absences, maladies, burn-out, précarité des contrats de travail), manque de bâtiments adéquats afin d'accueillir le public (locaux trop exigus au regard des impératifs liés à la crise sanitaire), démultiplication des sites d'accueil⁸, épuisement des équipes avant même le début de la période hivernale, quelques faits de violence marquants, ...
- Enfin, évoquons la nécessité d'innover et de renforcer le travail en réseau afin de pouvoir « tenir la charge » : il est ainsi question d'améliorer la coordination du travail de rue, de faire appel à des volontaires/bénévoles pour renforcer les équipes (cf.

⁸ A titre d'exemple, depuis 2 hivers, les Abris de Nuit ont été organisés sur 3 sites -au lieu de 2- et cette organisation a évidemment impacté l'organisation quotidienne du travail et des travailleurs.

implication de la Croix-Rouge dans le renforcement des équipes de maraude ainsi que pour la mise en place d'une buanderie sociale par le CPAS) ou encore de saisir l'opportunité de la crise sanitaire afin de créer de nouveaux modes de fonctionnement ou d'innovations sociales.

« Mémoires de Rue » (anciennement « Collectif des Morts de la Rue »)

Après une mise entre parenthèses de 2 années⁹, le Relais Social, Solidarités Nouvelles, Comme Chez Nous et le service APPUIS du CPAS de Charleroi ont décidé, fin 2021, de reprendre en main le collectif afin d'atteindre rapidement les premiers objectifs suivants :

- Relancer une veille : il s'agit de reprendre contact avec les pompes funèbres et les autres services du réseau afin de croiser/confirmer les informations concernant les décès. L'idée est de mieux communiquer entre nous (il n'a pas été rare d'apprendre la mort d'une personne vivant en rue quelques semaines après son inhumation) et de s'assurer qu'une veille active soit mise en place. Pour le moment, le Collectif « Mémoires de Rue » s'occupe de mettre à jour une liste des personnes décédées tout en essayant d'avoir toutes les informations nécessaires afin de pouvoir leur rendre hommage (présence aux funérailles, contacts éventuels avec les familles et/ou citoyens, ...).
- Un nouveau nom a été validé: « Les mémoires de la rue ». Celui-ci permet de rester assez proche du nom d'origine mais il permet en plus d'ouvrir à une prise en compte plus large des situations (personnes décédées en logement et qui n'étaient plus en rue depuis des années, prise en compte -en discussion- du décès de travailleurs sociaux, ...).
- Réflexion autour de la mise en place d'une cérémonie sous une forme un peu différente et avec de nouveaux partenaires (académie de musique, écoles, ATD Quart-Monde, citoyens divers, ...). L'idée d'organiser un parcours au sein de la Ville passant par des endroits symboliques (institutions, lieux de « décisions », proximité de squat ou de lieux de décès, ...) est mise sur la table pour 2022.

⁹ La crise sanitaire n'a pas permis la tenue d'une cérémonie rendant hommage aux « morts de la rue » ces 2 dernières années (organisée et médiatisée en collaboration avec la Ville de Charleroi notamment) et les équipes organisatrices ont été sollicitées sur d'autres priorités.

Coordination Rue

Avec le soutien du Relais Social, Solidarités Nouvelles et le Relais Santé auront été à l'initiative de la (re)mise en place d'une « Coordination Rue ». Des travailleurs de rue de différents services¹⁰ étaient en effet demandeurs d'une mise en commun de nos pratiques tout en réfléchissant à la mise en place d'une identité forte du travail de rue sur Charleroi (développement d'un langage commun, partages méthodologiques, création de complémentarités entre TSR de différents services).

A cet effet, l'année 2022 qui s'annonce pourrait être une année charnière pour le travail de rue sur Charleroi avec la mise en place de formations ponctuelles (sous forme de mises au vert) suivie d'une intervision régulière (afin de « produire des traces du travail de rue sur Charleroi ») à destination des travailleurs sociaux qui sont, à un moment ou un autre, amenés à pratiquer du travail de rue.

Projet participatif « Les états généraux du social : une approche participative »

2021 aura également été l'occasion pour notre travailleur de rue de participer à une interpellation portant sur « l'état du social à Charleroi ». C'est au travers d'un Projet Participatif porté par plusieurs partenaires¹¹ que nous avons pu mettre en évidence quelques difficultés du secteur social :

-

D'ailleurs, en tant que travailleurs sociaux, nous avons été très interpellés par l'image que le « social à Charleroi » pouvait renvoyer à certains utilisateurs de nos services. Sans dire pour autant que ces opinions sont majoritaires au sein du public de rue (ce n'est pas la première fois que nous l'entendons - il faudrait en fait mettre un place une étude qualitative), nous ne pouvions pas faire l'impasse sur ce type de témoignage :

« (...) ce qu'il (l'usager, NDLR) constate (...) en fréquentant le réseau social carolo le scandalise : la violence institutionnelle, le hiatus incroyable entre la réalité qu'il vit et ce qui est perçu par la grosse majorité des travailleurs sociaux et décideurs, un manque de volonté criant, un laxisme hors-norme, une incompétence manifeste, un épuisement et une démotivation dans le chef d'une proportion sans cesse grandissante des acteurs en place, des chefs de service et des coordinateurs hors-sol, des psychologues sans psychologie, un manque de professionnalisme et d'humilité dans le chef de beaucoup. Une armée d'universitaires théorisant sur ce qu'il serait bon de faire, sans avoir jamais pris la mesure du terrain. Et surtout, une prise en compte quasi inexistante de la parole des SDF et sans abri, de même que des travailleurs de première ligne (...). Le social carolorégien est une grosse usine à gaz » (texte écrit par Sébastien en préambule à nos discussions sur l'idée de créer des espaces de paroles ouverts aux travailleurs sociaux ET aux publics sans-abris).

¹⁰ Sur Charleroi, beaucoup de services pratiquent l'une ou l'autre forme de « travail de rue » (CPAS, SN, Tremp'Ose, Diapason, Croix-Rouge, services liés à la prostitution, Comme Chez Nous, ...). Ce qui nous différencie ? Les mandats et/ou missions de chacun, les intérêts de chacun (faire du chiffre, essayer de retrouver des usagers que l'on a perdu de vue durant la pandémie, réflexion de l'institution autour de la question du bas seuil, ...), la régularité de ce travail de rue (certains « font de la rue » 3 heures par semaine là ou d'autres parviennent à faire 3 ou 4 jours) ou encore la méthodologie (travail par quartier, travail sur un public spécifique, ...). Bref : autant de bonnes raisons pour ne pas se comprendre tout en « se marchant dessus ».

¹¹ En l'occurrence, il s'agit du TSR de Solidarités Nouvelles, de Mathieu Renard de l'asbl Comme Chez Nous, d'Amélie Legat du Relais Social ainsi que Sébastien, une personne vivant en rue depuis un peu plus d'une année et qui souhaitait témoigner de sa colère par rapport à ce qu'il avait ressenti et observé.

« Avec cette crise, les publics précarisés se sont retrouvés dans des situations encore plus difficiles, de nouvelles personnes ont fait face à des difficultés financières et sociales, les travailleurs ont dû user de créativité et d'énergie pour maintenir les services à flot malgré les restrictions, les mesures sanitaires, les distanciations. Plus que jamais, l'importance de ces travailleurs et de leurs missions a été mise en lumière, tout comme l'aspect essentiel du contact entre travailleurs et avec les publics, du réseau et des actions coordonnées entre services (...). Les constats ne sont pas neufs mais ont pris de nouvelles proportions lors de cette période de crise intense. Ce projet a pour objectif de lancer une approche innovante face à un monde social sous tension, une situation qui dépasse d'ailleurs le cadre de la ville de Charleroi (...) » (extrait de la présentation du Projet Participatif).

Les objectifs étaient alors multiples : 1. Mettre en place des espaces de paroles mêlant travailleurs sociaux et usagers des services (les Parlons-En du Relais Social n'étant plus organisés, il était alors question de plancher sur une alternative) ; 2. Evaluer ces « ateliers de débats » et réfléchir à une méthodologie permettant de proposer des solutions / actions innovantes faisant écho aux colères rencontrées par chacun (travailleur, usager des services, bénévoles, citoyen, ...) ; 3. Organiser des « Etats Généraux du Social » qui constitueraient avant tout « un espace de dialogue, de sensibilisation et de réflexion autour de la thématique sociale ».

Alors... autant le dire tout de suite : ce projet participatif, débuté en juin 2021, n'a pour le moment que très peu porté ses fruits et n'est pour le moment pas reconduit (il devait être phasé sur plusieurs semestres) ; en raison probablement de son ambition (méthodologique et philosophique) mais aussi car -ironie du sort- les initiateurs eux-mêmes sont peut-être aussi victimes de ce qu'ils dénoncent (manque de temps pour réfléchir à une méthodologie ou pour se rencontrer, souhait pour certains de travailler le sujet dans l'urgence plutôt que de prendre le temps de l'analyse qualitative, démotivation face à l'ambition que ce projet revêt, désaccords internes à encore accorder, ...).

Cela étant dit, malgré les embûches, « l'esprit » qui se dégage de cette initiative persiste toujours. Cet état d'esprit - que nous appelons « Chiche ! » - persiste au travers de rencontres qui ont toujours lieu. A titre d'exemple, cela nous aura permis de prendre contact avec le Comité de Vigilance du Travail Social¹² avec qui nous souhaitons organiser, pour 2022, « bistrot du social ». L'objectif sera, autour d'un café, de partager entre travailleurs, bénévoles, usagers ou citoyens, les témoignages de chacun sur les réalités du social carolo.

¹² Comité de Vigilance en Travail Social (comitedevigilance.be)

10.2. DES COLLABORATIONS ET DES RENCONTRES

2021 aura été l'occasion de pérenniser les collaborations mises en place avec le réseau social de Charleroi lors de l'arrivée de notre travailleur social de rue en 2020. Nous ne ferons pas le tour de chacune d'entre-elles (tout est dans notre rapport d'activités 2020). Signalons néanmoins les éléments suivants :

- Maintien d'une certaine forme de coordination autour du travail de rue (communications via Discord, sorties en rue mixtes, ...).
- Maintien de notre collaboration (une convention a été signée en 2021) avec
 Tremp'Ose qui organise un « accueil mobile » sur le lieu de vie des personnes et auquel notre travailleur de rue participe.
- Soutien au développement de l'équipe de maraude de la Croix-Rouge de Charleroi¹³: une équipe de volontaires très diversifiée, fiable et « stable » (implication sur moyenterme) semble se dessiner et l'idée de pouvoir organiser 2 sorties en rue par semaine se profile à l'horizon 2022.
- Resto Du Cœur: une collaboration étroite (liste commune, partage du stockage, accompagnements, ...) a été mise en place concernant la distribution de matériel de campement¹⁴. Au total, de novembre 2020 à novembre 2021, ce ne sont pas moins de 100 tentes (tentes, sous-matelas, sacs de couchage/couvertures, divers, ...) qui auront été distribuées par ces 2 seuls services. Si nous ajoutons la cinquantaine de kits du même genre « distribués » par le CPAS de Charleroi et 50 autres (au minimum) par des citoyens, ce sont près de 200 tentes qui auront été distribuées en 1 année.
- Continuité de notre collaboration avec l'asbl Empathiclown qui sillonne, déguisé en clowns, les rues/squats/friches de Charleroi afin d'établir une « rencontre humaine au sens noble du terme »¹⁵.
- Collaboration avec les équipes mobiles 2A et 2B créées dans la cadre de la réforme santé dite de « l'article 107 »¹⁶. Présentation du service à notre APL pour les quelques cas mêlant problématiques de santé mentale et d'assuétudes qui nous auront interpellés.

Signalons enfin les contacts réguliers que notre TSR aura eu avec des étudiants et plusieurs écoles (en rue ou à l'occasion de tables-rondes à Condorcet ou à l'HELHA) autour de sujets liés à la grande précarité, au logement (droit au logement et logement alternatif) ou encore en lien avec le cycle de formation (AS et ES) mis en place par les écoles. Une réflexion devrait d'ailleurs être entamée plus en profondeur concernant ces sujets courant 2022.

¹³ Notons qu'un volontaire « maraude » de la Croix-Rouge, Thomas Lisson, nous rejoindra en début d'année 2022 afin de réaliser un stage de 400 heures dans le cadre de ses études d'assistant social en 3ième année (HELHA). Sa venue à SN se fera exclusivement dans le cadre du travail social de rue que nous développons.

¹⁴ Le CPAS de Charleroi a pu nous allouer, au resto du Cœur et à SN, une subvention conséquente pour l'achat de matériel.

¹⁵ Notons la parution, en 2021, d'un livre -Le Clown Miroir- détaillant et illustrant le travail d'Empathiclowns et notamment le « travail de rue » qu'ils réalisent en collaboration avec notre travailleur social de rue : <u>Les livres</u> (empathiclown.be).

¹⁶ Équipes Mobiles Adultes (107) - Centre psychiatrique Saint-Bernard (cp-st-bernard.be)

10.3. DES CHIFFRES

Un premier dénombrement « officiel » sur Charleroi

Commençons la présente section -qui sera un peu moins développée que l'an dernier- par le dénombrement qui a été organisé à l'automne 2021 sur 5 grandes villes de Belgique dont Charleroi¹⁷. A travers cette démarche, Charleroi se donne ici la possibilité « d'objectiver » au mieux une réalité que les travailleurs de rue perçoivent aux quotidiens et ce, depuis plusieurs années. Les chiffres qui concernent notre propos -le travail de rue- et qui, peut-être, justifient l'intérêt de remettre le travail de rue au centre du dispositif social sur Charleroi sont les suivants :

La nuit du 29 au 29 octobre 2021, les participants dénombrent ainsi :

- 62 personnes ayant investi « l'espace public » pour passer leur nuit
- 222 personnes qui se trouvent dans un « lieu non conventionnel » (tente, garage, squat, ...)¹⁸

Soit la partie visible de l'iceberg...

Autrement dit, il y avait ce soir-là 4 fois plus de personnes « dehors » (284) qu'en abris de nuit (64).

Et quasi autant « dehors » (284) que « dedans » (307 au total dans les Abris de nuit + Maison d'accueil/logement de transit + Institutions)

¹⁷ Durant l'automne 2021, la Fondation Roi Baudouin (en collaboration avec les équipes de recherches de la KUL et de l'UCL et avec le soutien du Service de Lutte Contre la Pauvreté, la Précarité et l'Exclusion Sociale) a organisé un « dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi » sur Charleroi et Namur. Sur Charleroi, 41 organisations (publiques et associatives, dont des membres de SN) ont participé à ce dénombrement qui s'est déroulé en 2 temps : 1er temps où dans la nuit du 28 au 29 octobre, des travailleurs sociaux de divers horizons ont silloné en soirée les rues de Charleroi afin de dénombrer les lieux de vie et le nombre de personnes qui « dormaient effectivement en rue ou dans l'espace public » ce soir-là. Le 2ième temps a consisté à remplir avec les usagers, au sein des services et sur une semaine, des questionnaires portant sur leur situation en termes de logement/hébergement. Cette étude a donné lieu à un rapport que vous pouvez retrouver en long et en large ici : Dénombrement du sans-abrisme & de l'absence de chez soi – Rapport global 2021 | Koning Boudewijnstichting (kbs-frb.be)

¹⁸ Ces 2 catégories que nous retenons spécifiquement dans le cadre du travail de rue (espace public et logement non conventionnel) sont 2 des 7 items que comprend la typologie ETHOS sur laquelle se base le dénombrement. Les 7 catégories sont : Espace public, Hébergement d'urgence (abri de nuit), Foyer d'hébergement (transit, maison d'accueil), Institution (prison, aide à la jeunesse, santé mentale), Lieu non conventionnel, Chez les parents/amis et Menace d'expulsion.

| | Fréquences | % |
|---|------------|-------|
| Voiture, camion | 13 | 5.9% |
| Tente | 94 | 42.3% |
| Garage | 17 | 7.6% |
| Squat | 73 | 32.9% |
| Caravane, roulotte | 11 | 5.0% |
| Logement sans titre de location/propriété | 6 | 2.7% |
| Logement sans accès aux besoins de base | 7 | 3.2% |
| Autre | 1 | 0.4% |
| Total | 222 | 100,0 |

En détail, voici la répartition des 222 personnes qui séjournent dans un logement non-conventionnel (qui représentent 23.1% des personnes dénombrées entrant dans les catégories ETHOS pour ce dénombrement)

Nul doute que ces chiffres sont aussi révélateurs de la réflexion qui doit être menée concernant la question de l'accessibilité des structures à ce public très délié. Ce sont évidemment des questions qui traversent déjà le réseau et ses partenaires publics et associatifs.

Notre travail de rue, en quelques chiffres, sur Charleroi

En 2021, notre travailleur de rue a rencontré 260 personnes différentes. Pour rappel, il s'agit là de rencontres parfois limitées (4 à 5 sur l'année) mais souvent, elles sont de l'ordre de plusieurs rencontres hebdomadaires. Il s'agit principalement de personnes qui ont fait part à notre TSR de difficultés liées à leur errance du moment (vie en rue, précarité financière, précarité affective, grande marginalité, perte de repères, précarité du logement, ...).

Sur 258 personnes, 115 sont des nouvelles rencontres de 2021. 145 personnes étaient déjà connues de notre TSR en 2020.

La proportion homme-femme avoisine toujours 75-25%.

De novembre 2020 à novembre 2021, ce sont près de 200 tentes (au-delà d'autre matériel divers – réchaud, couvertures de survie, couvertures, sac de couchage, gourdes, thermos, ...) qui auront été distribuées sur le territoire de Charleroi¹⁹. Notons que ce type « d'habitat » reste très précaire (faible qualité du matériel au vu des conditions météorologiques carolo,

-

¹⁹ Une centaine de tentes provient de Solidarités Nouvelles et du Resto Du Cœur; une quarantaine du CPAS (un « budget » COVID a été dégagé afin de permettre, sous conditions- aux personnes émargeant au CPAS de bénéficier d'un « kit hivernage ») et une soixantaine à travers diverses actions citoyennes (Nos amis de la rue asbl, Les amis de la rue (maraudes dominicales) ainsi que d'autres citoyens, …)

vandalisme ou revente du matériel, ...), ce qui questionne fortement la nécessité de continuer de telles actions alors que la ville regorge de bâtiments inoccupés (certains étant déjà « squattés ») et alors qu'il est peut-être grand temps d'engager des actions concrètes liées à l'habitat alternatif.



11. OUVERTURE SUR LA CITÉ

L'ASBL Solidarités Nouvelles est représentée depuis de nombreuses années au Conseil Consultatif Egalité Femmes/Hommes de Charleroi. Nous y avons repris une place plus importante afin de prendre part de manière active aux différentes discussions qui s'y tiennent concernant particulièrement la grande précarité des femmes notamment en matière de logement.

L'ASBL Solidarités Nouvelles fait également partie de la Plateforme sociojuridique du CRIC qui regroupe différents acteurs actifs en matière de droit des étrangers dans la région de Charleroi. L'objectif de cette plateforme est de proposer à ses membres des réunions, formations, des intervisions et des projets en lien avec le Droit des étrangers. Par ailleurs, cela permet d'établir un lien entre les différents services, d'approfondir ses connaissances pratiques et de pouvoir diriger les personnes vers les services les plus compétents dans certains domaines en particulier.

L'ASBL Solidarités Nouvelles participe à l'Atelier Logement de la Ville. Ces réunions bimensuelles traitent des enjeux logements sur la commune. Nous continuons à alimenter cet atelier autour des expériences de terrain afin d'interpeller le réseau et le cabinet du logement. Ces rencontres sont de belles opportunités. En effet, c'est un contact direct avec l'Echevine du logement et les acteurs publics et privés.

L'ASBL participe également au Groupe partenariat Logements (GPL) divisé en sous-groupes.

Le groupe « candidature » est ouvert aux travailleurs de terrain du réseau carolo. Les réunions sont mensuelles et permettent au groupe d'ensemble rechercher des solutions de logements communes par rapport à des situations présentées.

Le groupe « réflexion » est ouvert aux responsables d'associations. Les réunions ont lieu de manière trimestrielle. Comme son nom l'indique, ce sont des moments de réflexion partagés autour de thématiques ou d'interpellations politiques communes.

- La plateforme Ré-sis Groupe de travail : Plus de 15 SIS associatifs se rassemblent régulièrement en plateforme pour échanger sur leurs pratiques professionnelles. Les échanges d'informations et les débats qui ont lieu sont riches et renforcent l'intérêt de se réunir. Ceux-ci ont récemment mené à la nécessité de créer une fédération représentant les SIS non fédérés dans leurs valeurs communes et leurs particularités.
- Le CBO (Collectif Bilan Orientation): Présentation de l'association et du service d'insertion sociale pour une éventuelle collaboration. Cette cellule a pour but d'orienter les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) vers le marché de l'emploi, vers une formation ou encore vers des activités d'insertion sociale. A ce jour, le CBO a envoyé vers notre service quelques personnes. En 2019, Solidarités Nouvelles

a également participé au speed-dating dans le but d'apparaître dans le cahier des partenaires du réseau.

NOS OUTILS DE COMMUNICATION

Facebook

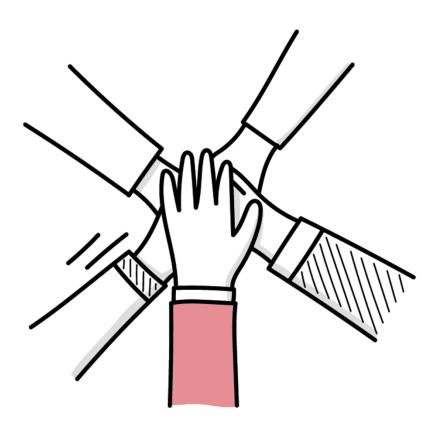
Les activités et événements des différentes activités sont relayées via notre page Facebook. Nous pouvons ainsi garder une trace avec des photos et présentations des différents ateliers du SIS, des activités du DAL Charleroi et du DAL Liège. Cela nous permet de pouvoir l'alimenter quotidiennement.

Site Internet

Nous pouvons y retrouver une présentation de l'équipe de Solidarités Nouvelles et l'ensemble de nos missions.

Un onglet « évènements » et un onglet « offre d'emploi » apparaissent dans notre menu. Ceux-ci nous donnent la possibilité de permettre au public n'ayant pas Facebook d'avoir accès à ces informations utiles sur notre site internet.

Perspectives 2022 : remanier complètement, notre logo, notre page Facebook et notre site internet en leur offrant un nouveau design.



12. REMERCIEMENTS

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée dans ce rapport d'activités pour remettre quelques remerciements. D'abord à l'ensemble des personnes qui œuvrent et se démènent quotidiennement pour que notre beau projet puisse continuer sa route.

Merci donc au Conseil d'Administration et à l'équipe de Solidarités Nouvelles qui a tenu bon et a répondu présent sur les enjeux globaux et historiques tout au long de cette crise sanitaire. Merci aussi aux militants chevronnés et réguliers sans qui tout ce que nous faisons n'aurait aucun sens. Vraiment merci du fond de nos cœurs pour votre implication et votre volonté sans faille!

Enfin, saluons nos précieux donateurs, qu'ils soient connus ou anonymes. Force est de constater que sans la générosité de certains citoyens, nos budgets de plus en plus difficiles à équilibrer ne le seraient sans doute pas...

Cette générosité et cette implication, une fois mises ensemble, génèrent une puissance porteuse positive sur laquelle l'espoir peut se bâtir. Belle résultante de solidarité! Pour tous ces petits ou grands gestes, au nom de l'association, mille fois merci!











